

e|leu

dit

le@uwette



Cérémonie des vœux :

Les élèves des écoles primaires seront tous équipés de tablettes numériques

La cérémonie des vœux à la population a débuté par la diffusion d'un diaporama élaboré par la Commission «Communication, fêtes et cérémonies» retraçant l'année 2016.

Puis M. Guy Boutry, président de Tomadachi aikido se fit le porte-parole des associations et adressa ses vœux au nom du monde associatif.

Prenant ensuite la parole, Bernard Pruneau s'est d'abord arrêté sur l'année écoulée en la qualifiant de « mouvementée » : inondations, tempêtes qui ont fait de énormes dégâts et aussi malheureusement des victimes, les tragiques accidents de la route, les catastrophes aériennes, sans oublier les attentats meurtriers.

Puis il dressa un bref bilan des réalisations, actions et événements de 2016. Plusieurs projets contribuant à l'embellissement de notre ville, au mieux vivre des administrés et à la sauvegarde du patrimoine ont abouti : la réfection de la rue Védrines, l'accès au cimetière, l'accueil des administrés en mairie pour les personnes à mobilité réduite, les aires de jeux du stade et près de la bibliothèque dans le cadre du contrat de ville, l'instauration des conseils citoyens, le remplacement des menuiseries de l'école maternelle Gisèle-Hernu, l'action « Fleurir le Pas-de-Calais » lors de laquelle notre ville pour sa première participation a été honorée par un «bouquet et les encouragements du jury». Il rappela aussi l'ouverture d'une classe à l'école Jules-Verne. Il termina son bilan en rappelant l'arrivée de la fibre optique dans la commune (les travaux sont en cours).

Au chapitre des projets 2017, il annonça les travaux d'entretien courants, les réfections de voirie, la mise en sécurité dans les écoles et bâtiments communaux suite à l'action « vigipirate », la poursuite des travaux de préservation et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les derniers bâtiments communaux, la mise en place de l'ascenseur de la mairie, les premiers coups de pioches pour de nouvelles habitations dans les rues Bourdaloue, du Chemin de Lens et de l'oiselet ainsi que la continuité du projet de restructuration du centre-ville.



M. Bernard Pruneau, maire.



M. Guy Boutry, président de l'Association Tomadachi aikido.

Dans le domaine scolaire, une innovation importante : les élèves des classes de CP à CM2 des écoles Jules-Fassiaux et Jules-Verne seront équipés de tablettes numériques, soit 190 tablettes. Cette action est cofinancée par la commune, l'Éducation nationale et par la participation du Député Nicolas Bays dans le cadre des réserves parlementaires.

« Malgré des perspectives assez difficiles, notamment d'un point de vue financier, la municipalité maintient son engagement pour le développement de la ville au service des habitants ».

Il termina son propos en rappelant les futures échéances électorales : les présidentielles et les législatives. « N'oubliez pas votre devoir de citoyen, faites entendre votre voix ».

LES ENFANTS ALBIONNEUR

Les derniers intervenants furent Mme Mireille Decq, adjointe au maire, et M. Benoît Mroz, conseiller délégué. Ce dernier mit l'accent sur le rôle de la commission « Communication, fêtes et cérémonies » : la sortie de l'Élu-Infos tous les mois, l'édition d'un calendrier annuel et la mise en place d'un nouveau site Internet qui devrait être opérationnel dès le début du deuxième trimestre.

Mme Decq et M. Mroz remercièrent et récompensèrent les enfants pour leur participation à l'élaboration du calendrier 2017 qui avait pour thématique « Les déchets d'œuvre ». Le but de cette opération était de construire à partir d'éléments destinés à la destruction ou au recyclage une œuvre sortie de leur imagination. Et le résultat est surprenant. A consulter dans le calendrier.

REMISE DE DISTINCTION :



Lors de cette cérémonie des vœux, M. Gérard Glachet, conseiller délégué, fut mis à l'honneur en recevant des mains de Bernard Pruneau le diplôme d'honneur régional, départemental et communal pour 20 ans de service.



Remise des récompenses aux enfants pour leur participation aux « Déchets d'œuvre ».

Vœux 2017 au personnel communal

Une nouvelle page à écrire ensemble pour 2017

C'est dans la salle du Foyer municipal René-Dacheville que le Conseil Municipal et le personnel communal étaient réunis pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Au nom du personnel communal Mme Sylvie DYBSKI, Directrice des Services, adressa ses vœux pour que 2017 soit une année d'harmonie et de partage.

Cette réception est un moment d'échanges, de rencontre entre élus et agents qui forment une seule et même équipe au service des citoyens et aussi l'occasion de faire la synthèse de l'année écoulée et de présenter les projets à venir. Elle permet également de remercier le personnel communal pour son implication et son professionnalisme, les élus pour leur écoute et Monsieur le Maire pour ses qualités humaines et pour être le fidèle défenseur de leur travail et bien-être. « Je lui déjà dit et je le répète aujourd'hui : il est bon de travailler à la mairie d'Éleu ». Après avoir retracé les réalisations et événements 2016 et invité les agents et élus à écrire ensemble la page pour 2017, elle céda la place à M. Christian HEUNET, 1^{er} adjoint, qui présenta ses vœux au nom du conseil municipal.

La cérémonie fut clôturée par la remise des mains de M. Bernard PRUNEAU du diplôme d'honneur régional, départemental et communal à M. Michel CATALANO en récompense de son dévouement pour 20 années au service de la collectivité.



M. Christian Heunet, premier adjoint.



Mme Sylvie Dybski, directrice des services.



Remise du diplôme d'honneur régional, départemental et communal à M. Michel Catalano par M. Bernard Pruneau.

Ramassage des déchets

Comme chaque année, la société Nicollin a distribué le calendrier de collecte des déchets.

A Eleu-dit-Leauwette, les dates des collectes ont été modifiées :

- Pour les emballages en verre, c'est le lundi après-midi dès 13 h.
- Pour les emballages recyclables (poubelles jaunes), c'est le jeudi après-midi dès 13 h.
- Pour les ordures ménagères (poubelles rouges), c'est le mercredi matin dès 6 h.
- Pour les déchets verts, c'est le mardi matin dès 6 h, à partir du 1^{er} avril. Jusqu'au 30 septembre, les déchets verts seront ramassés toutes les semaines. Ensuite, des ramassages seront effectués les 3, 17 et 31 octobre et le 14 novembre.
- Pour les encombrants, la collecte aura toujours lieu une fois par trimestre, mais ce sera désormais le lundi, dès 7 h, aux dates suivantes : 20 mars, 19 juin, 18 septembre, 18 décembre.

A ce sujet, nous avons constaté fin décembre que des riverains avaient abandonné leurs encombrants sur le domaine public.

Nous tenons à rappeler que ces pratiques sont illégales et ont un coût pour la collectivité.

Nous vous remercions par avance de bien veiller à respecter les jours et horaires de ramassage stipulés sur le calendrier de collecte de la société Nicollin.

Entre deux collectes, il est possible d'apporter les encombrants dans les déchèteries à Sallaumines, Grenay ou Pont-à-Vendin.

Réservées aux particuliers. 3 m³ maximum par jour.

~ Du 1^{er} janvier au 31 mars : de 9 h à 18 h, du lundi au samedi.

~ Du 1^{er} avril au 30 septembre : de 9 h à 19 h, du lundi au samedi.

~ Du 1^{er} octobre au 31 décembre : de 9 h à 18 h, du lundi au samedi.

~ De 8 h 30 à 12 h le dimanche.

ATTENTION : un contrôle d'accès sera mis en place à partir du 2^e trimestre 2017. Vous devrez donc obtenir préalablement un badge d'accès.

Pour obtenir votre badge il suffit de vous connecter sur [HTTP://DECHETS-INFO-SERVICES.AGGLO-LENSLIEVIN.FR](http://DECHETS-INFO-SERVICES.AGGLO-LENSLIEVIN.FR) - Rubrique Contact

Motion de soutien aux travaux de la RN17

Au cours de sa séance du 6 décembre 2016, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité des membres présents une motion de soutien pour la mise à deux fois des voies de la RN17 (Route Lens-Arras). Cette motion rappelle la démarche entreprise par trois maires concernés (Avion, Givenchy-en-Gohelle et Vimy).

Les travaux étaient inscrits au contrat plan Etat-Région pour un montant de 26 millions d'euros. Ils avaient été reportés en raison de l'Euro 2016 de football. La motion demande à l'Etat, par l'intermédiaire de la préfète, que celui-ci tienne ses engagements.

Depuis lors, la préfète s'est engagée sur un calendrier de travaux qui s'échelonnent du printemps 2017 à la fin de l'année 2019. Dans un premier temps, un radar mobile a été installé sur la portion de la route la plus accidentogène.

Insee

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise, du 1^{er} au 29 avril 2017, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Colis des élus



Comme chaque année, les élus de la commune se sont cotisés pour offrir aux personnes du CCAS un colis afin qu'ils puissent passer un agréable réveillon de Saint-Sylvestre.

Sport

SAMEDI 11 FÉVRIER et DIMANCHE 12 FÉVRIER :

TOURNOI DE BASKET organisé par l'ASM Basket, à la salle des Sports Victor-Dericbourg à Eleu.

SAMEDI 11 MARS et DIMANCHE 12 MARS :

TOURNOI DE JUDO organisé par le Judo-Club d'Eleu, à la salle des Sports Victor-Dericbourg à Eleu.

Assemblées générales

DIMANCHE 12 FÉVRIER :

Assemblée générale des Cyclo-Randonneurs, à 10 h 30, au Foyer municipal René-Dacheville.

DIMANCHE 12 MARS :

Assemblée générale A.C.P.G - C.A.T.M. - T.O.E., à 10 h 45, au Foyer municipal René-Dacheville.

Jobs d'été, c'est maintenant

Un job d'été pour financer vos études, un projet ou pour acquérir une expérience professionnelle : la municipalité propose aux étudiants âgés de 17 à 25 ans des jobs d'été pour la période du 10 juillet 2017 au 1^{er} septembre 2017.

Le formulaire est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site de la commune www.ville-eleuditleauwette.fr.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 31 mars 2017.

Centre de loisirs

VACANCES DE FEVRIER

Le Centre de loisirs fonctionnera du lundi 13 février 2017 au vendredi 24 février 2017.

Les inscriptions se feront en mairie auprès Mlle Karine Louvet, jusqu'au 3 février 2017 les mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 11 h 45 et le mercredi de 14 h à 17 h 45.

ELEU DIT LEAUWETTE

12

FEVRIER



Le Comité des Fêtes

Fabien JEANROY 06 50 84 10 46

CONCOURS DE BELOTE

Salle Fléchier

5 PARTIES

1201 POINTS

SANS ANNONCE



BUVETTE - RESTAURATION

6€ PAR PERSONNE

COUPES + TOTAL DES INSCRIPTIONS + 50€ OFFERTS PAR LE COMITE

INSCRIPTIONS A PARTIR DE 14H30

DEBUT DU CONCOURS A 15H00

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

suivez-nous facebook

Assemblée générale du Comité des fêtes



ELEU DIT LEAUWETTE

DIMANCHE 5 MARS

SALLE FLECHIER - 15H00

OUVERTURE DES PORTES - 12H00

LOTO

| | 1 ligne | 2 lignes | Carton plein |
|------------|---------|----------|--------------|
| 1ère Série | 20 € | 30 € | 50 € |
| 2ème Série | 20 € | 30 € | 50 € |
| 3ème Série | 20 € | 30 € | 80 € |
| 4ème Série | 20 € | 30 € | 200 € |
| 5ème Série | 20 € | 40 € | 300 € |
| 6ème Série | 20 € | 40 € | 1 000 € |

1,50€ le carton - 8 cartons 11€ - 16 cartons 20€

2000€ en bons d'achats

Buvette - Restauration

Limité à 200 places

Le Comité des Fêtes

Renseignements au : 06 77 78 15 70 et 03 21 43 43 23

suivez-nous facebook

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



Distinction

FLEURIR le PAS-DE-CALAIS

Diplôme décerné à la commune de :

2016 ELEU-dit-LEAUWETTE

Catégorie : communes de 1 001 à 5 000 habitants
Bouquet avec les encouragements du jury

Fait à : Aire-sur-la-Lys Le : 9 décembre 2016

Sophie WAROT-LEMAIRE
Présidente de Pas-de-Calais Tourisme
Conseillère Départementale du Canton de Saint-Omer

Michel DAGBERT
Président du Département

Pas de Calais
Le Département

La commune d'Eleu a été récompensée par un «Bouquet avec les encouragements du jury» dans le cadre de l'action «Fleurir le Pas-de-Calais».